

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **56 (1964)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

56<sup>e</sup> année

Juillet/Août 1964

N° 7/8

## Le programme conjoncturel de la Confédération et ses répercussions sur la construction de logements <sup>1</sup>

Par Fritz Leutwiler, Zurich

M. Leutwiler relève tout d'abord que ni les signes de tension qui caractérisent le marché de l'argent et des capitaux, ni la hausse des taux d'intérêt ne sont une conséquence des mesures décidées par la Confédération pour combattre l'inflation et tempérer les cadences de l'expansion économique. Ces phénomènes reflètent un *déséquilibre entre l'accumulation de l'épargne indigène et la demande de capitaux destinés aux investissements* – ces derniers ayant augmenté dans une mesure excessive au cours des dernières années. Le programme conjoncturel de la Confédération vise à rétablir un équilibre entre les investissements et la formation de capitaux.

Au cours des trois dernières années, l'écart n'a cessé de grandir entre le volume des investissements et l'accumulation de capitaux (de l'épargne au sens large du terme). Jusqu'en 1963, cet afflux de capitaux étrangers a permis de combler cette lacune. Ces avoirs ont pris le chemin de la Suisse avant tout pour échapper au fisc ou à certains risques. Ils ont contribué à augmenter le potentiel du crédit bancaire. Les rapatriements de placements suisses ont joué le même rôle. Ces derniers temps en particulier, les établissements financiers ont rapatrié des capitaux pour améliorer leurs liquidités.

Les chiffres ci-après reflètent cette aggravation de l'écart entre l'offre et la demande de capitaux:

	1960	1963
Volume des investissements . . . . .	100	163
Formation de capitaux . . . . .	100	139

<sup>1</sup> Extraits d'un exposé présenté par M. Fritz Leutwiler, directeur de la Banque Nationale, Zurich, devant la Commission syndicale, le 9 juillet 1964.